



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 septembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 Septembre 1999

**Octroi d'une bourse financière pour un sportif de haut niveau -
Maxime COUPRIE**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Maxime COUPRIE, sportif de haut niveau et membre du Cercle des Nageurs de Niort, doit poursuivre sa carrière sportive à l'Institut Nantais d'Enseignement Sportif (I.N.E.S.) afin de développer son potentiel sportif pour continuer d'évoluer au plus haut niveau national. Toutefois, il restera membre du Cercle des Nageurs de Niort et portera les couleurs de Niort la saison prochaine.

Les dépenses prévisionnelles de cet entraînement et de cette scolarité particulière sont estimées à 33.800 F et nous avons été sollicités pour aider par une "bourse annuelle" ce "sportif de haut niveau".

Afin de réduire pour la famille le coût onéreux de cette scolarité qui contribue à l'épanouissement sportif de l'athlète, mais également pour garder au sein d'une association locale un sportif de haut niveau, et dans le cadre de notre politique "Niort la ville de tous les sports !", comme nous le faisons en aidant le Centre de Formation des Chamois Niortais par exemple ,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire à accorder une "bourse" de 3.000 F à Maxime COUPRIE, au titre de l'année sportive 1999/2000, celle-ci étant imputée au 92-400 - 6714 # 04143.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN